

Séance du 12/12/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze du mois de décembre à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances à la salle Phénix, les membres du Conseil municipal de la Commune de Moissannes, sous la présidence de Monsieur BREGAINT Jean-Louis, Maire de Moissannes, dûment convoqués le 5 Décembre 2025.

Présents : Monsieur BREGAINT Jean-Louis, Monsieur TALABOT Dominique, Monsieur DORLIAT Guillaume, Monsieur RENAULT Alain, Monsieur BARRA Pierre-Yves, Monsieur ANGLERAUD Alexandre, Monsieur LASSENE Jérôme, et Madame PIARROUX Audrey.

Absents : Monsieur ROCHE Bruno, Madame DESAGE Angélique et Madame BARRAUD Samantha.

Procurations : Madame BARRAUD Samantha donne procuration à Madame PIARROUX Audrey

Le secrétariat a été assuré par : Madame PIARROUX Audrey

<b>Nombre de Membres en exercice :</b>	11
<b>Nombre de Membres présents :</b>	8
<b>Nombre de suffrages exprimés :</b>	9
<b>Votes Pour :</b>	9
<b>Votes Contre :</b>	0
<b>Abstention :</b>	0

**OBJET : TARIFS COMMUNAUX 2026**

Monsieur le Maire rappelle les tarifs de l'an dernier.

Il précise également que nous essayons d'être le plus unifié possible entre communes de RPI en ce qui concerne les tarifs pratiqués.

Il est important de noter que dans ces coûts de revient aux familles il est à prendre en compte l'augmentation des matières premières et des charges de la commune concernant notamment les locaux et l'énergie.

Il est précisé que dans le coût de la garderie du soir, sont compris une collation et une aide aux devoirs possible.

REÇU EN PREFECTURE

Le 17/12/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

**DECIDE**

**de voter** les nouveaux tarifs à compter de janvier 2026, comme suit :

**Cantine**

Enfant : 2.95 €

Adulte 5.50 €

**Garderie**

2.50 €

Fait et délibéré en séance

Le 12/12/2025

Le Maire

BREGAINT Jean-Louis



La secrétaire de séance :

PIARROUX Audrey

Publiée le : 18.12.2025